

Discipline	1 <sup>er</sup> incident	Récidive
Non respect des consignes de sécurité	Avertissement	1 jour d'exclusion puis 1 semaine
Agitation, chahut, bousculade à la montée et à la descente du bus	Avertissement	1 jour d'exclusion
Usage de tabac et cigarettes, alcool et produits non autorisés	Avertissement	1 jour d'exclusion
Bagarre, agression entre élèves, dégradation d'objets ou d'effets personnels	Avertissement	2 jours d'exclusion
Exhibition dans le bus	Avertissement 1 jour d'exclusion	1 jour d'exclusion
Jet de projectiles hors du véhicule	Avertissement	1 jour d'exclusion
Racket dans l'autocar	Avertissement	2 jours d'exclusion
Dégradation du matériel, salissures dans le bus, vol des accessoires du bus	1 jour d'exclusion. Le coût des dégradations ou des accessoires volés est facturé aux familles	
Insultes envers le conducteur	Avertissement	2 jours d'exclusion
Agression physique du conducteur	De 5 jours jusqu'à l'exclusion définitive.	
Feu dans le bus	Exclusion définitive	
Non bouclage de la ceinture de sécurité (quand le véhicule en est équipé).	Avertissement jusqu'à l'exclusion (2 jours). Risque d'amendes de police	

### A la montée et à la descente du Bus

- Les enfants sont placés sous la responsabilité des parents :
  - Le matin, du domicile à la montée dans le véhicule
  - Le soir, de la descente du véhicule au retour au domicile
- Ne pas attendre le bus sur la route ou sur la rue
- Rester à l'arrêt du bus sans aller vers le bus tant qu'il n'est pas complètement arrêté ;
- Toute bousculade est dangereuse tant à la montée qu'à la descente du bus.
- Il est interdit de quitter sa place tant que le bus n'est pas arrêté.
- Une fois descendu, ne JAMAIS traverser ni devant, ni derrière le bus arrêté.
- Traverser quand le bus s'est éloigné, laissant ainsi toute visibilité à droite et à gauche.

### Pendant le Trajet

Chaque élève doit rester assis à sa place pendant le trajet, ne la quitter qu'au moment de la descente et se comporter de manière à ne pas gêner le conducteur, ni distraire de quelque façon que ce soit son attention, ni mettre en cause la sécurité.

#### Il est interdit :

- De parler au chauffeur sans motif valable ;
- De chahuter avec ses camarades, de lancer quoi que ce soit
- De toucher, avant l'arrêt du bus aux dispositifs d'ouverture des portes
- De se pencher au dehors
- Les sacs à dos ou les cartables doivent être placés sous les sièges afin de dégager l'allée centrale
- L'usage du tabac, cigarettes, alcool et produits non autorisés est formellement interdit dans le bus
- Il est essentiel de respecter le matériel mis à disposition : il est notamment interdit de mettre les pieds sur les sièges, de s'asseoir sur les accoudoirs, de détériorer ou de voler le matériel de sécurité ou tout autre élément présent dans le bus.

En cas de non respect des consignes énoncées ci-dessus, l'élève s'expose aux sanctions définies dans le tableau ci-dessus

Signature des parents ou représentants légaux :

Père

Mère

Signature **et nom** du jeune :